

N° 0139 du 16 au 22 Septembre 2014 - Prix : 250 F CFA

ECONOMIE/ENERGIE ELECTRIQUE :

73 735 000 000 FCFA pour divers projets prioritaires en vue de rendre accessible l'électricité de qualité aux populations



Dr Gnané Djétéli,
DG de la CEET

P.5

Présidentielle de 2015 / Dernière ligne droite
Six (6) membres de la Cour Constitutionnelle reconduits par l'Assemblée nationale, l'ANC boycotte l'élection



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC



Dama Dramani, Pdt AN

Tagbé Koffi, Abdou Salami Mama, Amadéous Djoko, Hohoéto Ablanvi, Nahm-Tchougli Mipam, et de Paula Arégba, ont été élus à la Cour Constitutionnelle du Togo à l'issue du vote de ce lundi par les députés. Ces anciens membres de la Cour Constitutionnelle ont recueillis les voix du groupe parlementaire Union pour la République (UNIR) et de l'Union des Forces de Changement (UFC).

Suite page 3

SANTÉ / Lutte contre EBOLA :
LA COMMISSION DE LA CEDEAO S'ENGAGE POUR UNE DÉMARCHÉ COORDONNÉE CONTRE LA MALADIE



Kadri Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CDEAO

ECONOMIE/PRIX A LA CONSOMMATION EN AOÛT:

Les produits locaux chutent de 1,9%, les produits importés ont enregistré une hausse de 0,3%



Des sacs de riz importés

SOCIÉTÉ / SANTÉ :
Prévalence du VIH au Togo, 3% dans la région Maritime et 0,3% dans les Savanes



CAN 2015-U17 :
Gabon, Guinée et Mali virent en tête

Publiez gratuitement vos annonces sur
www.togotourisme.com



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
À côté de la Pharmacie Campus

Météo
Mardi 16 Sept. 2014
Matin:
Averses de pluie
24°C
Après-midi:
Ciel très nuageux
29°C

EDITO

S'orienter, c'est...

L'effervescence de ces derniers jours de vacances cache le mal être de quelques potentiels étudiants qui ne savent pas encore, à quelques jours de la rentrée universitaire, dans quel fac ils vont poser leurs baluchons. Etonnant ? Peut-être, mais pas surprenant.

Depuis bien longtemps, la question de l'orientation des jeunes élèves et étudiants togolais a toujours été un casse-tête chinois pour les premiers concernés, c'est-à-dire les élèves, mais aussi leurs géniteurs et aux autorités politiques de ce pays. Cette situation pose un sérieux problème pour l'ensemble des acteurs du système éducatif togolais. Si, à 18, 20 ou 22 ans, le jeune togolais joue à la girouette après son bac, ne sachant où aller ou quoi faire de sa jeune vie, il y a lieu de se poser des questions.

Chaque année, à la même période, le constat se fait. Mais personne ne semble s'en préoccuper. Ce ne sont pas les journées portes ouvertes des universités ou des grandes écoles qui édifieront les jeunes élèves. Un travail de fond doit être fait, déjà à la sortie du primaire, pour être parachevé après le BEPC. Le lycée doit être un parcours préparatoire pour le chemin que le jeune élève veut suivre à l'université.

Les parents seront d'un sérieux concours en décelant au plus vite les potentiels de leurs progénitures et leur mettre les pieds à l'étrier le moment venu. Il est alors indéniable que le gros du travail repose sur les épaules des éducateurs qui ont la charge de suivre le jeune élève jusqu'aux portes de l'université pour que ce dernier ne se perde dans ses idées au moment crucial.

Le pays souffre trop de ceux qui ne savaient pas quelle filière choisir au campus. Apprenons donc à nos jeunes à s'orienter car, comme on nous l'a appris au cours primaire : s'orienter c'est...

Vous connaissez certainement la suite.

Ali SAMBA



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabalo
René Beaugars

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doulasamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.

Prochaine parution
le mardi 23 Sept. 2014

Libre opinion :

Le bal des fantômes politiques togolais...

JE SUIS resté pantois en lisant sur *icilome.com*, ce jeudi, 11 septembre, 2014, ce qui suit :

" Invité de Radio Victoire Fm, Me Jil-Benoît Afangbedji, un des avocats de la défense dans le dossier de complot contre la sûreté de l'Etat, est revenu sur les différentes raisons qui les ont conduits, en début du mois de septembre à Abuja, près de la Cour de Justice de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) "...

A l'heure où tout est à la restriction stricte des voyages non urgents et non prioritaires dans les pays où le virus EBOLA fait de nombreuses victimes (Libéria, Guinée, Sierra Leone, Nigeria), c'est à ce moment-là que certains de nos avocats choisissent de se rendre à Abuja, alors qu'ils savent très bien, par les médias, qu'un malade de la fièvre hémorragique virale à virus EBOLA, haut fonctionnaire de la CEDEAO, est mort de cette maladie, et qu'un autre haut fonctionnaire du Nigéria est aussi mort de cette maladie, après avoir transité par l'aéroport de Lomé, venant de la Sierra Leone, ainsi que 5 ou 6 personnes de même nationalité nigériane !

Est-ce l'appât sordide du gain (les avocats sont partis, selon le site, réclamer des suppléments d'honoraires, et porter devant la Cour une plainte de Mr Pascal Bodjona), qui les poussent, sans réfléchir, un seul instant qu'ils mettent en péril, leur propre vie et celle de milliers de togolais, s'ils ramènent une contamination à virus Ebola de la capitale nigériane ? Et un avocat est censé s'entretenir avec son client, même incarcéré... Ce serait le comble alors, si Pascal Bodjona et Kpatcha Gnassingbé meurent de virus EBOLA dans leurs cellules de Lomé et de Tsévié, par la cupidité de leurs avocats !

Pourquoi Me AFANGBEDJI et ses collègues ne peuvent-ils pas temporiser, qu'on voit clair dans l'évolution de cette épidémie, alors que la communauté scientifique nous promet des vaccins et des sérums contre le virus, dans 3 ou 4 mois ?

Pascal Bodjona préférerait rester 4 ou 5 mois de plus en prison à Tsévié que de mourir de virus EBOLA, parce que contaminé par ses avocats venus lui rendre compte de leur mission à Abuja ! Il a déjà passé 7 mois à la gendarmerie nationale sans mourir !

L'irresponsabilité et l'ignorance de Me AFANGBEDJI et ses confrères sont impardonnables, surtout qu'ils se réclament d'un Collectif politique et de défense des Droits de l'Homme, qu'ils appellent pompeusement CST (Collectif Sauvons le

Togo), et que moi j'ai appelé, depuis le début, CDT (Collectif Détruisons le Togo). Je ne pouvais pas prévoir, que non contents de nous faire fondre nos chaussures, et casser nos feux de signalisation lors de leurs manifestations, par leur militants, ils pouvaient prendre le risque réel de nous apporter un virus hautement mortel, à leurs familles et aux togolais, ainsi qu'à leurs clients qu'ils prétendent défendre !...

A part ces fantômes politico-pseudo-Défenseurs des Droits de l'Homme, il faut parler des fantômes politiques patentés que sont tous les dirigeants du CST et de la Coalition Arc-en-ciel, qui sont " en conclave ", selon eux, depuis des semaines, maintenant la population blasée dans le doute et le scepticisme. Un énergumène a annoncé sur le même site *icilome.com*, que Jean-Pierre Fabre étant le chef de l'opposition parlementaire, pourquoi on se demande encore qui sera le candidat unique de l'opposition à la prochaine présidentielle ? Tout le monde lui a alors demandé pourquoi alors faire un conclave de plusieurs semaines, pour soi-disant désigner le candidat unique de l'opposition, si les deux regroupements politiques (CST et CAEC) se sont déjà mis d'accord pour désigner Mr Fabre à cette responsabilité ! Et l'énergumène n'a pas pu répondre, comme il fallait s'y attendre !

Ce qui fait tordre de rire les togolais, les moutons, les chèvres, les poules et poulets de notre pays, c'est la désignation des cinq membres de l'opposition devant siéger à la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Alors que le parti au pouvoir a présenté sans fioritures ses 5 représentants, l'opposition togolaise offre un spectacle affligeant, mais non étonnant, étant donné la pitrerie habituelle dans laquelle elle baigne... L'UFC est ou n'est pas de l'Opposition ? Elle est bien de l'opposition, n'en déplaise à Me AGBOYIBO, et elle a présenté ses candidats ! Le PDP, membre de la Coalition Arc-en-ciel, présente ses propres candidats, devant l'hésitation incompréhensible du CAR de Me APEVON. On nous dit que même SURSAUT-Togo a présenté ses propres candidats, par sa seule député indépendante !

Si l'opposition, avec ses 29 députés (26 si on décrète que l'UFC n'est pas de l'opposition), ne peut pas s'entendre pour présenter 5 candidats pour la Commission Electorale Nationale Indépendante, sur quoi peut-elle s'entendre sur la Terre de nos aïeux ? Sûrement pas pour soutenir un candidat unique de l'opposition ! Et les fantômes politiques togo-



Dr David IHO

lais nous pompent l'air, chaque jour que Dieu fait, sur la problématique de l'Alternance au Togo !

Le bal des fantômes politiques togolais a connu une acmé, quand le piètre économiste et piètre politicien, la calamité politique Jean - Pierre Fabre nous a montré son visage de plaisantin économique et politique, en nous fendant d'une Conférence (sic) sur l'économie nationale. En lieu et place de ce rendez-vous économique, on a assisté à une lecture d'un document de GLOBAL FINANCIAL INTEGRITY (GTI), daté de décembre 2013, et portant sur le flux illicite de capitaux, document que le leader de l'ANC a pris pour une Bible ! Plusieurs experts économiques, dont le conseiller économique de l'Ambassade des USA au Togo, Mr Michael Coker, l'ont indirectement rappelé à l'ordre, en lui rappelant que GTI n'a pas fait d'enquête de terrain, ni examiné les comptes publics...

Je n'ose, cependant, pas croire, comme le soulignent certains médias, que Jean- Pierre Fabre ait voulu compromettre, par cette sortie médiatique calamiteuse, le processus en cours, pour l'éligibilité du Togo, au Millénium Challenge Account ! Ce

serait de la haute trahison, tout simplement, et donnerait du crédit à tous ceux qui ne croient pas qu'un " binationnel " puisse avoir un amour sincère pour l'un des pays (ou les deux pays), dont il a la nationalité !

Moi, je crois tout simplement que le leader de l'ANC est immature, politiquement, économiquement et stratégiquement... N'est-ce pas cet homme qui a marché 4 ans, pour réclamer le fauteuil présidentiel qui lui serait dû, et qui, finalement, après, la queue entre les jambes, écrit au Président Faure Gnassingbé, pour lui demander une audience ! Celui-ci la lui accorde, avec des conseils sur le lieu indiqué pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles, et lui accorde même un demi-milliard de nos francs !

Le bal des fantômes politiques togolais a commencé. Tous ceux qui aiment le tango, le tcha-tcha-tcha, et le rock, n'ont qu'à venir voir le spectacle... Cela va durer jusqu'en fin mars 2015... jusqu'à ce que le nouveau Président de la République élu prête serment...

Dr David IHO, Consultant en Géopolitique et Stratégie sécuritaire.

Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « urgence de santé publique de portée mondiale ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épiques, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapplogo@yahoo.fr

Présidentielle de 2015 / Dernière ligne droite : Six (6) membres de la Cour Constitutionnelle reconduits par l'Assemblée nationale, l'ANC boycotte l'élection

TAGBÉ KOFFI, Abdou Salami Mama, Amadéous Djoko, Hohoéto Ablanvi, Nahm-Tchougli Mipam, et de Paulo Arégba, ont été élus à la Cour Constitutionnelle du Togo à l'issu du vote de ce lundi par les députés. Ces anciens membres de la Cour Constitutionnelle ont recueillis les voix du groupe parlementaire Union pour la République (UNIR) et de l'Union des Forces de Changement (UFC).

Comme il fallait s'y attendre, l'opposition a boycotté l'élection de ces membres de la Cour Constitutionnelle. Les députés du groupe parlementaire ANC-ADDI n'ont ni participé, ni assisté à ces travaux et ceux de la coalition Arc-en-ciel y ont assisté sans prendre part au vote.

De toute façon, ils n'ont que ça à faire ces derniers moments, ne sachant plus à quels saints se vouer. Il y a bien longtemps que le pays avance sans eux alors, il peut toujours poursuivre son chemin tranquillement sur la voix son développement. D'ailleurs le Togo s'en portera mieux.

Irresponsabilité...

Ailleurs, l'opposition est constructive. Quand il s'agit de l'avenir du pays, toutes les formations politiques font l'union sacrée pour sau-



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

ver l'essentiel. Chez nos voisins du Ghana, quand il s'agit de bonheur et de l'intérêt du pays, aucune dissonance chez ceux qui sont au pouvoir et ceux de l'opposition. "Ghana First" disent-ils ? Et ils l'ont prouvé à suffisance en bien d'occasions que des événements leur ont offert.

A quelques mois de la présidentielle de 2015, l'attitude des opposants togolais frise le ridicule. D'ailleurs les esprits les plus avisés en matière de politique togolaise perdent leur latin et donnent leur langue au chat. "Depuis 1990, nous n'avons jamais vu une classe politique de l'opposition aussi irresponsable que ce que Jean Pierre Fabre et ses amis nous démontre" affirme un observateur, médusé.

Depuis l'élection présidentielle de 2010, cette opposition, notamment celle incarnée par l'ANC et son leader Jean-Pierre Fabre ne cesse de multiplier les inconséquences de son action politique et de brouiller les cartes. Au moins, avant la création de l'ANC avec une grande partie de l'état-major de l'UFC d'alors, les choses étaient claires et les positions des uns et des autres



Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale

étaient significatives. Mais aujourd'hui, bien malin celui qui peut dire exactement qui est qui et qui fait quoi.

La position ultra réactionnaire de l'ANC qui ne fonctionne que par à coup des actions du gouvernement ou du chef de l'état démontre un profond malaise de ces messieurs de l'opposition à faire de la politique, c'est-à-dire à discuter des affaires de la cité. En voilà une qui méritait que l'ANC donne de la voix et disent aux yeux du Togo et du monde entier, les raisons pour lesquelles elle ne veut pas accorder son onction à ces candidats à la Cour Constitutionnelle. Mais que Nenni. Comme toujours, la politique de la chaise vide. Certes, c'est un droit fondamental d'un parti politique, qui plus est, présent à l'Assemblée Nationale, de boycotter d'importantes séances, cruciales pour la nation togolaise.

Il faut donc que l'ANC accepte les conséquences de cet acte qu'elle vient de poser quand le moment sera venu. Car on ne connaît que trop bien les stratégies de ce parti qui va hurler dans quelques mois quand il va s'agir de proclamer les résultats de la prochaine élection présidentielle, arguant du fait que la Cour Constitutionnelle est au pas de charge du pouvoir. Il faudrait qu'elle se rappelle que nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude.

La composition de la CENI en question

Après l'élection des membres de la Cour Constitutionnelle, c'est celle des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante du Togo qui suit.

Ce serait une bonne chose et plus conséquente avec le choix des opposants. Mais, comme c'est l'intérêt personnel qui guide les politiciens, les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets. Ici, l'ANC tient fermement à ces trois (03) représentants au sein du quota dédié à l'opposition parlementaire. Elle s'en fout de savoir si l'UFC est de l'opposition ou pas, ce n'est pas son problème. Elle laisse volontiers ce choix cornélien à la coalition Arc-en-ciel d'autant que c'est cette

dernière qui voit sa portion s'amenuiser.

Et c'est ici que le manichéisme de l'ANC s'illustre, elle qui a voté la loi sur le statut de l'opposition, tout en sachant que l'UFC sera considérée comme parti d'opposition selon la loi. Tant pis si certaines formations en font les frais.

Cette situation devrait être éclaircie. Le peuple ne saura excuser le gouvernement si les échéances ne se tiennent pas à date échue. Le Togo a trop souffert de par le passé de ces humeurs changeantes de ces opposants et les togolais ne sont pas prêts de revivre ces moments.

Adviennne que pourra. Le gouvernement doit jouer sa partition pour que la présidentielle de 2015 se tienne. Le pays ne peut pas supporter des reports à ne plus en finir de cette élection.

Ali SAMBA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Transparence - Equité - Développement

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

DECISION N° 058-2014/ARMP/CRD DU 10 SEPTEMBRE 2014
DU COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS STATUANT
EN FORMATION LITIGES PRONONCANT LA SUSPENSION
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AOO N°004/2014/MERF/PRMP
DU 16 JUILLET 2014 DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES RELATIF A LA
LIVRAISON DE CINQUANTE (50) MOTOS TOUTES NEUVES

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS STATUANT EN
FORMATION LITIGES,

Vu la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public ;
Vu le décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public ;
Vu le décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics modifié par le décret n° 2011-182/PR du 28 décembre 2011 ;
Vu le décret n° 2011-145/PR du 16 septembre 2011 portant nomination des membres du Conseil de régulation ;
Vu le décret n° 2011-148/PR du 12 octobre 2011 portant nomination du Directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ;
Vu la décision n° 002/2012/ARMP/CR du 03 janvier 2012 portant règlement intérieur du Conseil de régulation des marchés publics ;
Vu la décision n° 003/2012/ARMP/CR du 03 janvier 2012 portant nomination des membres du Comité de règlement des différends (CRD) ;
Vu la requête datée du 08 septembre 2014 de l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD et enregistrée le même jour au secrétariat du Comité de règlement des différends (CRD) sous le numéro 2144 ;
Sur le rapport du Directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics ;
En présence de Madame Ayélé DATTI, Président, de Messieurs Abeyeta DJENDA et Kuami Gaméli LODONOU, membres dudit Comité ;
Après en avoir délibéré conformément à la loi ;
Adopte la présente décision fondée sur la recevabilité du recours ;
Par requête datée du 08 septembre 2014 et enregistrée le même jour au secrétariat du Comité de règlement des différends (CRD) sous le numéro 2144, l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD, ayant son siège social à Lomé, 437, rue Mayondi, Doumassessé, BP : 12691, Tél : (00228) 22 20 96 68/ 22 22 65 48 Fax: (00228) 22 20 95 88, représentée par son directeur général, Monsieur LAM MUK TAI, a introduit un recours en contestation des résultats provisoires de l'appel d'offres ouvert AOO N°004/2014/MERF/PRMP du 16 juillet 2014 du ministère de l'environnement et des ressources forestières relatif à la livraison de cinquante (50) motos toutes neuves.

SUR LA RECEVABILITE

Considérant qu'il résulte des dispositions de l'article 62 du décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public, que tout soumissionnaire qui a un intérêt légitime à contester la décision de l'autorité contractante doit, sous peine de forclusion, exercer un recours dans un délai de quinze (15) jours ouvrables après la publication de l'avis d'attribution du marché ;
Considérant qu'il résulte des faits évoqués ci-après que la personne responsable des marchés publics du ministère de l'environnement et des ressources forestières a, par lettre référencée n° 0372/PRMP du 04 septembre 2014 reçue le même jour, informé l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD des résultats provisoires de l'appel d'offres susmentionné et corrélativement du rejet de son offre ;
Considérant que le délai prescrit à l'article 62 susvisé du code des marchés publics est un délai franc et, par conséquent, commence à courir à compter du lendemain de la date de notification des résultats, soit le 05 septembre 2014 à 00 heure pour expirer le 26 septembre 2014 à 00 heure ;
Considérant que le recours de l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD daté du 08 septembre 2014 est enregistré le même jour au secrétariat du CRD ; qu'en introduisant ainsi son recours avant l'expiration du délai prévu à l'article 62 susvisé du code des marchés publics, l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD a agi dans le délai prescrit ;
Qu'en conséquence, il y a lieu de déclarer recevable le recours de l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD et d'ordonner la suspension de la procédure de passation de l'appel d'offres susmentionné jusqu'au prononcé de la décision au fond ;

DECIDE :

1) Déclare l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD recevable en son recours ;
2) Ordonne la suspension de l'appel d'offres susmentionné jusqu'au prononcé de la décision du Comité de règlement des différends au fond ;
3) Dit que la présente décision est immédiatement exécutoire nonobstant toutes voies de recours ;
4) Dit que le Directeur général de l'ARMP est chargé de notifier à l'entreprise ROYAL AUTO-MOTOR CO LTD, au ministère de l'environnement et des ressources forestières, ainsi qu'à la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), la présente décision qui sera publiée.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD)

LE PRESIDENT
Madame Ayélé DATTI

LES MEMBRES
Abeyeta DJENDA
Kuami Gaméli LODONOU

KLOTO/ LAVIE AGOVIEPE - UNIR REND GRACE A DIEU POUR LA "POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT" DE FAURE GNASSINGBE

Les natifs du Grand Kloti (Préfectures de Kloti, d'Agou, de Kpélé et de Danyi) ont rendu grâce à Dieu pour la "politique de développement" du chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, lors d'un grand culte célébré dimanche à l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EEPT), paroisse de LaviéAgoviépé (environ 135 km au nord de Lomé/préfecture de Kloti). Le culte a été célébré par le nouveau modérateur de l'EEPT, Pasteur Sename Paul Avinou en présence du Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu. Des membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée nationale, des cadres du parti UNIR, des autorités administratives, religieuses et traditionnelles ont également fait le déplacement de LaviéAgoviépé pour assister à ce culte.

En prenant la parole, le nouveau modérateur de l'EEPT, Pasteur Sename Paul Avinou, a dans son introduction, remercié d'abord les plus hautes autorités du Togo avant d'implorer la bénédiction et la protection de Dieu sur eux. "Nous voulons dire une fois encore un grand merci à son excellence M. le Premier ministre et à toute son équipe. Nous demandons à Dieu de les sanctifier dans la foi, de continuer à les soutenir, de les diriger dans leurs pas, de les éclairer, de leur donner une sagesse encore plus sage, afin d'être à l'écoute de la population, de toutes les confessions religieuses et de notre Eglise aussi", a-t-il souligné...

JEAN- PIERRE FABRE VIENT D'ARRIVER EN EUROPE POUR UNE TOURNÉE DE 2 SEMAINES DANS LES CHANCELLERIES.

Durant son séjour Européen, le président de l'ANC rencontrera les autorités françaises. Il ira à Bruxelles et à Berlin où il est invité pour une série de rencontres. Mais le couronnement de cette tournée Européenne reste bien sûr le Meeting qu'il animera le samedi 20 Septembre dans la ville de Wuppertal. Une ville montagneuse de près de 400.000 habitants dans laquelle vit une forte colonie togolaise. Selon le président de la Section ANC Allemagne Mr Tossou Gbenoudé Victor, le Président de l'ANC Jean Pierre Fabre arrivera dans la ville de Wuppertal en Allemagne le vendredi 19 et repartira le lundi 22 Septembre. Outre le Meeting du 20 septembre auquel tous les togolais et amis du Togo sont invités, Jean -Pierre Fabre aura une série d'entretiens avec quelques membres influents de la diaspora Togolaise en Europe.

FRANCOIS HOLLANDE : L'AGACEMENT D'OBAMA



Faut-il payer les rançons ? À en croire le "New York Times", Barack Obama déplore l'attitude du président français au moment des prises d'otages.

Quelques jours après la promesse du président américain de "détruire" les djihadistes de l'Etat islamique en Syrie et en Irak, le quotidien The New York Times rend compte d'une interview avec Barack Obama. Lors de cet entretien, publié avant que l'on apprenne l'exécution du Britannique David Haines, le président américain revient sur un désaccord franco-américain : le paiement des rançons.

Après l'exécution des journalistes américains James Foley et Steven Sotloff par les islamistes syriens, Barack Obama a tenu à rappeler que les États-Unis ne versaient jamais de rançon aux ravisseurs, ne manquant pas de tacler le président français. Selon le quotidien, le président américain aurait fait part de son irritation concernant François Hollande qui affirme ne pas payer de rançons, "alors qu'en fait oui". Selon le journal France-Amérique, plusieurs parlementaires républicains et des journalistes de Fox News avaient d'ailleurs accusé la France de favoriser la prise d'otages en se soumettant à ce chantage financier pour libérer ses concitoyens.

Zozo

MALADE, CHANTRE
MOUTITÉ APPELLE FAURE
GNASSINGBÉ AU SECOURS



C'est dans le malheur qu'on reconnaît les vrais amis, a-t-on l'habitude de dire. Et l'adage cadre bien avec ce qui se passe actuellement avec l'artiste togolais, Chantre Moutité, souffrant des crises crâno-encéphaliques, qui lui pourrit la vie, l'artiste sollicite l'aide de Faure Gnassingbé pour se soigner. Chantre Moutité n'est plus à présenter. Lors des présidentielles de 2010, Chantre Moutité faisait partie de ses artistes qui ont mis leurs talents au service du chef de l'État en le louant dans leurs chansons. Faure Gnassingbé répondra-t-il au cri de cœur de l'artiste ? Nous ne saurons le dire.

MISE EN EXERGUE DES PARTIES DU CORPS : UNE PRATIQUE EN VOGUE CHEZ LES JEUNES FILLES À LOMÉ



Mettre en exergue certaines parties plus ou moins intimes de leur corps, c'est ce à quoi s'adonnent des jeunes filles aujourd'hui à Lomé. Certaines parmi elles ne ménagent aucun effort pour avoir un corps qui attire plus d'yeux, surtout ceux des hommes.

Les fesses et les seins sont les parties les plus concernées par ce phénomène. Il s'agit pour les filles qui n'ont pas un derrière bien nourri, de les rendre particulièrement attirant, de même que celles qui ont de petits seins, de les rendre plus volumineux.

Des produits bien spéciaux sont disponibles sur le marché pour se donner une forme voulue. Un magasin au grand marché de Lomé est connu pour la commercialisation de ces produits dont raffolent ces jeunes filles qui, comme le dit un observateur, "sont à la recherche d'hommes, non d'un mari". Pour cet observateur, psychologue de formation, une fille qui se met cette idée dans la tête ne peut avoir de mari. "Elle trouvera bien sûr des hommes qui vont lui sauter dessus", a-t-il déclaré. "Et c'est regrettable pour nos sœurs qui sont prêtes à faire de n'importe quoi pour se faire remarquer des hommes", a-t-il ajouté.

Visiblement, elles ont des raisons assez propres à elles de s'adonner à ces genres de pratique. "Vous êtes des hommes, vous savez plus que nous-mêmes qu'une fille doit avoir un corps de fée. Sincèrement, entre une fille qui a un derrière plat avec une poitrine presque inexistante et une autre qui présente un derrière qui roule majestueusement à chaque pas et une poitrine ronde et bien debout, laquelle vous préférez ? ", nous a demandé Inès lorsque nous avons voulu comprendre ses raisons à faire ça...

ECONOMIE/INDUSTRIE :

Une baisse continue de l'activité industrielle au mois de Juin

Selon les chiffres de la Direction Générale de la Statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), au mois de juin 2014, l'activité industrielle a continué sa baisse entamée depuis mars 2014. En effet, au cours de ce mois, elle a diminué de 1,8% pour l'indice CJO et de 1,7% pour l'indice brut par rapport au mois de mai 2014.

Cette baisse est essentiellement due à celle des activités de la branche "productions diverses des industries extractives" et "production et distribution d'électricité et de gaz" qui ont vu leur productions baisser respectivement de 11,5% et de 13,6% par rapport à mai dernier. En glissement annuel par rapport à la même période, l'activité industrielle a enregistré une augmentation de 45,2%.

Baisse de l'activité de l'industrie extractive

Après sa quasi stabilité constatée le mois dernier, l'activité dans l'industrie extractive enregistre un recul de sa production en juin 2014. En effet, au cours du mois de juin 2014 l'indice CJO baisse de 11,5% pour atteindre 257,4 contre 290,9 en mai 2014. L'indice brut quant à lui, enregistre une baisse de 18,7%. Cette évolution est totalement imputable à la baisse de l'activité de la sous branche "Extraction de phosphates et de sels de potassium, naturels". Dans cette sous branche, l'indice corrigé en juin 2014 diminue de 14,1% par rapport à mai 2014. Comparé à la même période

de en 2013, l'indice corrigé de la branche a enregistré en juin 2014 une hausse de 10,7%.

Hausse de l'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons

L'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons a connu en juin 2014 une hausse de sa production. En effet, l'indice CJO est passé de 96,2 en mai 2014 à 119,6 en juin 2014 et l'indice brut est passé de 106,2 à 136,4 au cours de la même période. La hausse de l'indice est la conséquence directe de celle enregistrée en juin 2014 dans les sous branches "Travail des grains; fabrication d'aliments pour animaux", "Fabrication de pain et de pâtisseries fraîches", "Fabrication de boissons alcoolisées" et "Fabrication d'eaux de table et fabrication de boissons non alcoolisées". En glissement annuel par rapport à juin 2013, l'indice de la branche du mois sous revue a augmenté de 20,5% pour l'indice CJO.

Une quasi stabilité de l'activité de production chimique

L'activité de production chimique enregistre une stabilité au cours du mois sous revue. En effet, au cours du mois de juin 2014 l'indice CJO augmente de 0,2% pour atteindre 89,3 contre 89,2 en mai 2014. L'indice brut lui aussi, évolue dans les mêmes proportions. La sous branche "Fabrication de parfums et de produits de toilette", la plus importante, a enregistré en juin 2014 une croissan-

ce nulle par rapport au mois dernier. Malgré la croissance de la sous branches "Fabrication de fibres synthétiques ou artificielles" de 69,4% par rapport à mai 2014, cette croissance n'a pas pu tirer vers le haut celle de la branche "Fabrication de produits chimiques". Par rapport à juin 2013, l'activité de production chimique se détériore avec une baisse de 56,1% de l'indice corrigé en juin 2014.

Une évolution stable de l'activité industrielle de production en caoutchouc ou en matières Plastiques

L'indice harmonisé de la production industrielle de cette branche affiche une évolution stable en juin 2014. En effet, tout comme au mois dernier l'indice CJO s'est établi à 102,2. Quant au niveau de l'indice brut, il est lui de 123,1. Cette situation est entièrement imputable à la sous branche "fabrication de produits en matières plastiques" dont l'indice CJO n'a pas varié au cours du mois sous revue. En glissement annuel par rapport à juin 2013, l'activité industrielle de la branche a affiché une légère baisse de 0,1% de son indice corrigé.

Rebondissement de l'activité de fabrication de verre, poteries et matériaux de construction

L'activité de fabrication de verres, poteries et matériaux de construction rebondit en juin 2014. En effet, l'indice CJO passe de 83,7 en mai 2014 à 88 en juin 2014. L'indice brut quant à lui passe de 90,8 à 94,6 au cours

de la même période. La hausse constatée dans cette branche est due à celle de la sous branche "Fabrication de ciment, chaux et plâtre" qui a vu son activité augmentée de 5,2% en juin 2014 pour l'indice indice CJO. Comparativement à juin 2013, l'indice de la production industrielle de la branche subit un repli de 6,5% pour l'indice CJO et de 3,8% pour l'indice brut en juin 2014.

Légère baisse de l'activité de l'industrie métallurgique

L'activité de l'industrie métallurgique et de la fonderie affiche une baisse de sa production. L'indice CJO baisse légèrement de 0,7% et l'indice brut de 2,4% en juin 2014. La baisse notée au cours de ce mois de juin 2014 dans cette branche d'activité est essentiellement due à celle de la sous branche "sidérurgie et première transformation de l'acier". Cette sous branche affiche une baisse légère de 0,7% par rapport au mois précédent. L'indice CJO de juin 2014 a enregistré en glissement annuel une hausse de 19,4% et l'indice brut une hausse de 23,2% par rapport à juin dernier.

Augmentation de l'activité industrielle de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA

L'activité de l'industrie de meubles et activités de fabrication NCA affiche en juin 2014 une augmentation de 13,2% de son indice CJO alors que pour l'indice brut on constate que cette augmentation est moins importante et

Suite à la page 6

ECONOMIE/PRIX A LA CONSOMMATION EN AOÛT:

Les produits locaux chutent de 1,9%, les produits importés enregistrent une hausse de 0,3%

EN AOÛT 2014, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 1,2 % après une stabilité le mois précédent, selon les chiffres publiés par la Direction Générale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale (DGSCN).

Cette baisse est à attribuer principalement à celle des prix de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-3,9%) et dans une moindre mesure à celle des prix de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,9%). Parallèlement, les prix de la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" ont connu une hausse de 3,0 %.

La baisse des prix observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est due à la régression des prix des postes "Légumes frais en fruits ou racine" (-19,6%), "Tubercules et plantains" (-16,2%), "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-4,6%); "Sel, épices, sauces et produits alimentaires" (-5,6%); "Céréales non transformées" (-1,4%); "Légumes frais en feuilles" (-10,1%); "Poisson frais" (-7,0%); "Agrumes" (-23,7%) et "Autres matières grasses" (-19,2%). Dans le même temps les postes suivants ont connu une hausse : "Sucre" (+18,6%), "Autres fruits frais" (+14,0%); "Légumes secs et oléagineux" (+3,2%); "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (+6,9%).

Pour ce qui est de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", la baisse observée, provient principalement de la chute des prix du poste "Combustibles solides et autres" (-8,2%). Par ailleurs, la progression des prix de la fonction de consommation "



Du riz importé

Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" est portée par le poste "Vin et boissons fermentées" (+19,9%).

Les produits qui ont connu une forte contribution à la baisse de l'indice sont : "Tomates rondes (Pomme)" (-36,3%); "Igname" (-18,3%); "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-12,4%); "Charbon de bois" (-8,4%); "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-4,6%); "Doëvi fumé (Anchois)" (-7,1%); "Piment rouge frais" (-13,2%); "Chinchard frais (Akpalamoumou)" (-5,9%); "Salade verte locale (Laitue)" (-41,5%); "Oranges locales" (-23,6%); "Manvi fumé (Hareng)" (-14,7%); "Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)" (-14,7%); "Riz, local longs grains vendu au petit bol" (-23,9%); "Gombo frais" (-9,0%); "Piment vert (Gboyébessé)" (-24,9%); "Carotte" (-32,3%); "noix de palme" (-22,6%) et "Adémè" (-6,6%).

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Sucre raffiné en poudre" (+36,5%); "Haricots blancs secs" (+13,2%); "Akpala fumé (Chinchard)" (+2,3%); "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (+2,3%); "Riz importé brisé vendu au petit bol" (+2,6%); "Saloumon fumé" (+5,6%); "Tchoukoutou local artisanal" (+32,9%); "Cure dent" (+16,4%); "Crabe frais" (+7,3%) et "Pomme fruit

" (+6,4%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a également connu une baisse de 0,1% provenant essentiellement de la régression des prix des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles". L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une hausse de 0,2% contre une baisse de 0,2% observée en juillet 2014.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle que la baisse du niveau général des prix provient essentiellement du recul des prix des produits frais (-5,6%) et dans une moindre mesure de la diminution des prix des produits de l'énergie (-1,2%). L'analyse selon la durabilité, montre que les prix des produits non durables et ceux des produits semi-durables ont enregistré respectivement une baisse de 2,0 % et de 0,2% tandis que les prix des produits durables et des services n'ont pas connu de variation. S'agissant des secteurs de production, le secteur primaire a maintenu sa régression par rapport au mois précédent mais dans une proportion plus élevée (une baisse de 6,7% en août 2014 contre celle de 0,1% en juillet 2014). A côté, le secteur secondaire a légèrement diminué de 0,6%.

Evolution trimestrielle.

Le niveau des prix du mois d'août 2014, comparé à celui du mois de mai 2014 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 1,3% en liaison surtout avec la régression des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-4,2%) et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,9%). Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette variation trimestrielle

est portée au niveau des secteurs de production par les secteurs primaire (-7,4%) et secondaire (-1,1%). Pour ce qui est de l'état des produits, cette baisse est à attribuer principalement aux "produits frais" (-6,4%). Suivant la durabilité et la provenance, cette baisse est liée respectivement aux produits non durables (-2,7%) et aux produits locaux (-2,2%).

Evolution annuelle

Par rapport à août 2013 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,4%, due essentiellement à la hausse des prix des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+3,3%); "Transports" (+4,2%) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+1,8%). Par ailleurs, la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" a connu en glissement annuel, une baisse de 3,5%. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette progression annuelle s'explique au niveau des secteurs de production par les secteurs tertiaire (+2,0%) et secondaire (+1,1%) et au niveau de l'état des produits par les produits "hors énergie, hors frais" (+1,0%) et les produits de l'énergie (+4,3%).

S'agissant de la provenance, cette hausse est surtout due à l'augmentation des prix des produits importés (+2,1%). Quant à la durabilité, cette progression provient de l'augmentation de 2,0% des prix des services et de 0,3% des prix des produits semi-durables.

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 0,1% contre 0,2 % au mois de juillet 2014. En juillet 2014, ce taux était de 0,2% dans la zone UEMOA.

ECONOMIE/ENERGIE ELECTRIQUE :

73 735 000 000 FCFA pour divers projets prioritaires en vue de rendre accessible l'électricité de qualité aux populations

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE constitue pour le Gouvernement togolais et le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, un axe primordial pour la modernisation du Togo. Depuis quelques années, un accent particulier est mis pour l'amélioration de la qualité de l'énergie électrique mais surtout, une politique d'accroissement de la couverture des zones urbaines et rurales du pays.

Dans les actions inscrites dans le Plan d'actions et Stratégies de la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo, plusieurs axes ont été validées par le Conseil d'Administration que le Directeur Général et son équipe s'emploient à mettre en œuvre. Il s'agit de la continuité de la fourniture d'énergie électrique, du renforcement du réseau électrique pour améliorer la qualité de l'énergie électrique distribuée, de l'extension du réseau électrique pour rendre accessible de l'électricité aux populations, la diversification des sources d'énergie, notamment les énergies renouvelables." En somme, il s'agit pour nous de faire en sorte que l'électricité soit le vecteur de l'économie et du développement", indique le Dr Gnané Djétéli, le Directeur Général de la CEET.

Extension du réseau électrique et accessibilité de l'énergie aux populations

73 735 000 000 FCFA, c'est le montant que le gouvernement a mobilisé auprès de ses partenaires financiers dans l'optique de rendre accessible l'électricité de qualité aux populations. Pour ce faire la CEET est en chantier sur divers projets prioritaires.

Les projets d'électrification rurale

Phase 1 financée par la BIDC avec un coût de 6 250 000 000 FCFA

Phase 2 financée par le Gouvernement Indien avec un coût de 7 500 000 000 FCFA pour 69 villages.

Phase 3 financée par l'UEMOA



Dr Gnané Djétéli, Directeur Général de la CEET

Les projets d'électrification rurale transfrontalière

Phase 1 financée par l'UE, CEB, CEET et ECG avec un coût de 2 000 000 000 FCFA pour 21 villages électrifiés.

Phase 2 financée par l'UE, CEB, CEET et ECG avec un coût de 2 100 000 000 FCFA pour 20 localités à électrifier.

Les projets de renforcement et de construction des alimentations en énergie électrique du Togo, volet distribution

La construction de lignes MT interurbaines avec un coût de 6 615 000 000 FCFA financée par la FDE avec la participation de la CEET (1 615 000 000 FCFA).

Le renforcement et l'extension du réseau de distribution de Lomé et de 10 villes de l'intérieur financé par EXIM BANK CHINE avec un coût de 15 000 000 000 FCFA.

Le renforcement et extension du réseau et les postes de distribution dans les villes de l'intérieur financé par la CEET avec un coût de 350 000 000 FCFA.

Projets de renforcement de la capacité de distribution de l'énergie électrique dans les grandes villes de



Dr Gnané Djétéli, Directeur Général de la CEET

avec un coût de 2 562 000 000 FCFA pour l'électrification des infrastructures communautaires

Phase 4 financée par EXIM BANK INDE avec un coût de 15 000 000 000 FCFA pour 150 localités.

Électrification rurale financée par la BIDC avec un coût de 8 500 000 000 FCFA pour 69 localités à électrifier.

l'intérieur

La construction de 61 km de réseau MT et de 234 km de réseau BT et 61 postes de transformation à Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong financée par la BIDC, le Gouvernement togolais et la participation de la CEET avec un coût de 6 389 000 000 FCFA.

Changement de tension à Bassar,

Atakpamé et Sokodé avec un coût de 275 000 000 FCFA financé par la CEET.

Réhabilitation et renforcement du poste d'Atakpamé et la ligne d'Amlamé avec un coût de 272 000 000 FCFA financée par la CEET.

Projet de mise à jour de la cartographie et des infrastructures de la CEET financé par la CEET avec un coût de 500 000 000 FCFA.

Etude d'impact environnemental et social de faisabilité d'une Centrale thermique à charbon de 240 Mégawatts au Togo avec un coût de 25 000 000 FCFA financée par CEET.

Projets Energies Renouvelables

Projet pré-électrification de 3 localités par kits solaires photovoltaïques financé par le Conseil de l'Entente avec un coût de 42 000 000 FCFA.

Etudes détaillées sur la valorisation des sources d'énergies renouvelables au Togo financées par la CEET avec un coût de 25 000 000 FCFA.

Projet de renforcement et d'extension des départs des postes sources et de la réhabilitation de la télé conduite financé par la CEET avec un coût de 100 000 000 FCFA.

Faire face à la demande et aux délestages

Dans la sous-région nos sociétés de distribution sont confrontées aux difficultés liées à la production d'électricité en quantité et en qualité suffisante pour nos populations. Ces difficultés ont pour origine, le manque de ressources en eau et en pétrole ainsi que des infrastructures telles que des centrales de grande capacité pouvant produire l'électricité à un coût raisonnable.

Dans ce sens, le Directeur Général de la CEET indique que "c'est un défi permanent pour nous qui avons pour mission la fourniture du courant électrique de qualité et en quantité suffisante aux populations".

Le Togo, à l'instar de certains de nos voisins à cause des raisons que je viens d'évoquer, importe principalement son électricité du Ghana et du Nigéria à travers la CEB.

Malheureusement, la production dans ces pays est insuffisante pour eux-mêmes ; d'où un gap important entre les importations et la demande d'électricité à cause des limitations. Ce déficit a engendré une instabilité

pour nos approvisionnements et nous a obligés à nous tourner vers nos propres sources de production.

" Cette année, la puissance demandée par l'ensemble de nos consommateurs est de 145 MW en moyenne avec des pointes allant jusqu'à 160 MW ; la disponibilité auprès de nos fournisseurs est d'environ 110 MW avec un déficit compris entre 10 et 50 MW" indique Gnané Djétéli qui ajoute : " C'est ici que nous devons louer la vision du Chef de l'Etat qui a mis à la disposition de la CEET, la Centrale de ContourGlobal (100 MW) ainsi que celle de Lomé B (10 MW). Ces centrales, en plus des petites centrales de l'intérieur comme Dapaong, Kara, Sokodé et Kpimé servent à combler le déficit".

Sans ces centrales, le délestage serait quotidien au Togo et toucherait entre 10 et 35% des consommateurs souligne-t-on à la CEET.

Pour ne pas déléster, en 2013, la CEET a dépensé environ 30 Milliards de FCFA pour combler un déficit de 250 GWh ; soit environ 120 FCFA/kWh.

Les 30 milliards consacrés par la CEET pour éviter le délestage aux consommateurs togolais constitue l'expression de ses efforts d'accompagnement à la politique énergétique prônée par le Chef de l'Etat. Tout ceci a permis aux industriels, aux artisans, aux ménages ainsi qu'à l'administration de mener leurs activités en toute quiétude et en toute sécurité avec surtout un plus à l'économie nationale.

Un léger mieux dans les services à la clientèle de la CEET

Depuis quelques années déjà, le service à la clientèle de la CEET s'améliore incontestablement. Les délais de branchements sont réduits, ce qui exclut le cumul de branchements. En outre, les services clientèles de proximité sont davantage développés afin de faciliter l'accès des services de la CEET aux clients. A cet effet, on peut citer.

- L'externalisation du paiement des factures d'électricité chez les partenaires (SPT, UTB, ORABANK, WARI, MOOV) ;

- L'ouverture d'un Espace Commercial et de nouvelles agences à Lomé notamment les dernières à Avépozo et à Kégué. Il en est de même à l'intérieur du pays.

" Le service public que la CEET rend exige une amélioration continue de nos services. Nous nous employons au quotidien à le traduire dans les actions" fait remarquer le Directeur Général Gnané Djétéli.

On affirme à la CEET que les grands défis à relever en 2014 sont l'écoute des besoins des clients, l'amélioration de la qualité de nos services par le renforcement des capacités du personnel à charge de la clientèle, le rapprochement progressif de la clientèle à travers la création de nouvelles agences. " La formation récente des chefs d'agences et commerciaux en sont des actes concrets qui prouvent la continuité de nos efforts dans le sens de l'amélioration du service à la clientèle" conclut le Directeur Général de la CEET, Gnané Djétéli.

VISION TOGO 2030 : PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS APPELÉS À DÉVOILER LEUR VISION DU TOGO À L'HORIZON 2030

Une réunion d'information et d'échanges avec les partenaires techniques et financiers du Togo dans le cadre du processus d'élaboration de la "Vision Togo 2030" s'est tenue ce vendredi à Lomé dans un grand hôtel de la place.

La rencontre a été présidée par M. Kako Nubukpo ministre auprès de la présidence de la république chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques.

Etaient aussi présents : des représentants du système des Nations-Unies au Togo dont Mme Khardiata Lo N'Diaye Coordinatrice du système des Nations Unies au Togo, M. Hervé Assah, représentant de la Banque mondiale au Togo, des membres du corps diplomatique et pleins d'autres partenaires techniques et financiers du Togo.

Durant cette rencontre, les partenaires étaient appelés à définir leur vision pour le Togo d'ici 2030 et à aider le pays à mobiliser des fonds pour atteindre cette vision.

"L'objet de cette rencontre est de sensibiliser les partenaires techniques et financiers du Togo au processus d'élaboration de la "Vision Togo 2030".

Il s'agit d'abord de leur présenter l'avancée des travaux, de leur expliquer le fonctionnement des différents sous-systèmes mis en place et ensuite échanger avec eux pour qu'ils puissent nous donner des conseils sur la manière dont nous évoluons dans le travail. Et enfin, qu'ils puissent nous donner leur propre vision de ce que devrait être le Togo à l'horizon 2030 pour qu'ensemble nous puissions atteindre les objectifs que nous visons", a souligné M. Nubukpo.

"Nous sommes dans un univers où les besoins sont infinis, mais les ressources sont limitées. Donc, nous devons sensibiliser les bailleurs de fonds à la nécessité d'accompagner notre pays afin qu'il puisse non seulement réaliser et le processus de vision, mais la vision elle-même. Lorsque le document de vision sera disponible, il s'agira ensuite de mettre en application les recommandations de ce document. Les montants exigés pour l'émergence d'une nation sont des montants très importants que nous devons mobiliser dès aujourd'hui", a-t-il précisé.

Il faut noter que la "vision Togo 2030" est à sa première phase, celle du diagnostic du système du Togo. A cette étape, il s'agit de faire une analyse rétrospective de tous les domaines de développement, de tous les aspects de la vie des togolais et d'en dégager un état des lieux. Quatre sous-systèmes relatifs au domaine socioculturel, politique et gouvernance, démographie et développement humain, économie et technologie ont été créés pour toucher tous les domaines dans lesquels des défis restent à relever.

"Nous sommes dans la phase du diagnostic du système Togo, diagnostic comportant 4 sous-systèmes des aspects socioculturels de notre pays, des aspects liés à la politique et à la gouvernance, des aspects liés à la démographie et au développement humain et enfin des aspects liés à l'économie et à la technologie. Sur chacun de ces aspects, nous faisons une analyse rétrospective puis nous établissons un état des lieux (...)", a poursuivi M. Nubukpo.

Rappelons que la vision Togo 2030 est pilotée par le Ministère auprès de la présidence de la république chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques créé le 11 octobre 2013 par le chef de l'état.

Zozo

LA RÉPONSE DE L'EUROPE À L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

Déclaration de M. Andris Piebalgs, Commissaire européen chargé du développement, de Mme Kristalina Georgieva, commissaire européenne chargée de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, et de M. Tonio Borg, commissaire européen chargé de la santé, à la suite de la réunion de haut niveau visant à coordonner la réponse à apporter à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest:

L'UE est vivement préoccupée par l'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest, où la situation continue de se détériorer. Nos pensées vont aux victimes et à leurs familles, ainsi qu'aux équipes de soins qui font preuve d'un grand dévouement et font de leur mieux pour tenter d'enrayer la propagation du virus et pour venir en aide aux malades. Nous avons réfléchi aujourd'hui avec les ministres de l'UE à la manière de coordonner les prochaines mesures à prendre dans le cadre d'une réponse européenne à l'épidémie.

Nous saluons les contributions déjà apportées par nos États membres par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union européenne. Nous les invitons à continuer de renforcer leur soutien à la région afin de faire face aux besoins urgents, tels que la nécessité de disposer de centres de traitement efficaces et d'un personnel de santé en nombre suffisant, ainsi que de garantir la stabilité macroéconomique des pays concernés. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous aligner sur les priorités définies et coordonnées par l'OMS.

L'UE a accru son niveau d'assistance à plusieurs reprises depuis l'apparition de l'épidémie et s'est jusqu'ici engagée à mobiliser près de 150 millions d'euros pour apporter une aide aux pays concernés. Cette aide prévoit notamment le traitement des patients infectés et des mesures destinées à endiguer l'épidémie, tout en renforçant les systèmes de soins de santé et en améliorant la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et l'assainissement. Des laboratoires mobiles européens sont déployés dans la région pour aider à établir des diagnostics, à confirmer les cas d'Ebola et à former des techniciens de laboratoire. Le Liberia et la Sierra Leone bénéficieront, en outre, d'une assistance financière sous la forme d'un appui budgétaire destiné à les aider à fournir des soins de santé et à renforcer leur stabilité macroéconomique face aux grands défis économiques découlant de la crise.

L'UE est fermement décidée à soutenir les pays contaminés et à les aider dans leur développement maintenant et à plus long terme.

La réunion de ce jour a permis de réaffirmer notre partenariat et notre solidarité avec l'Afrique de l'Ouest. Nous avons également examiné les actions à mener pour faciliter le transport à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. Nous saluons la participation des Nations unies à cette réunion, énonçant les efforts à consentir en matière de coordination internationale, notamment par la création de plates-formes opérationnelles. Ces efforts méritent notre soutien plein et entier. Ils fournissent un cadre approprié à la réponse européenne globale à apporter à la crise d'Ebola.

Nous sommes d'accord sur l'importance capitale qu'il y a à mettre en place des systèmes fiables d'évacuation médicale pour le personnel humanitaire et médical dans les pays contaminés, de façon à conserver toute son efficacité à la réponse internationale sur le terrain. À cette fin, nous sommes convenus de lancer sans délai les préparatifs en vue de l'élaboration d'un mécanisme européen de coordination des évacuations médicales. Les participants à la réunion ont fait part de leur satisfaction à l'égard d'une proposition française susceptible de servir de base à une discussion plus approfondie sur un tel mécanisme.

Même si le risque est faible de voir le virus se propager aux pays de l'UE, l'accent a aussi été mis sur la nécessité de continuer à nous préparer et à coordonner notre gestion des risques.

SOCIÉTÉ/SANTÉ : Prévalence du VIH au Togo, 3% dans la région Maritime et 0,3% dans les Savanes

UNE ENQUÊTE Démographique et de Santé au Togo a été effectuée sur le terrain de novembre 2013 à avril 2014. C'est la troisième du genre réalisée par le Gouvernement Togolais. Cette enquête a permis de collecter des échantillons de sang pour la réalisation, dans des laboratoires spécialisés, du test de VIH chez les femmes de 15-49 ans et chez les hommes de 15-59 ans.

Un premier rapport préliminaire des résultats de l'EDST-III a été publié en juin 2014. A cette date, les échantillons sanguins prélevés pour déterminer la prévalence du VIH n'avaient pas encore été analysés par le Laboratoire de l'Institut National d'Hygiène (INH) du Togo. Le laboratoire de l'INH venant de terminer les tests, un nouveau rapport présente les résultats préliminaires sur la prévalence du VIH.

Ainsi, la prévalence du VIH chez les femmes et les hommes de 15-49 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques montre que 2,5 % des adultes âgés de 15-49 ans sont séropositifs. Par ailleurs, la prévalence



se situe nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (3,1 % contre 1,7 %).

Quant à la prévalence du VIH selon le milieu de résidence, le rapport indique que, dans la population générale, la prévalence est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (3,5 % contre 1,6 %). Ce niveau de prévalence plus élevé en urbain qu'en rural s'observe aussi bien chez les femmes (4,7 % contre 1,7 %) que chez les hommes (2,2 % contre 1,4 %).

Les résultats contenus dans le rapport préliminaire traduisent des écarts importants entre les régions. Pour l'ensemble de la population (hommes et femmes réunis), les niveaux les plus élevés de la prévalence sont observés dans l'agglomération de Lomé (3,4 %) et dans la région Maritime (3,0 %) alors que la plus faible prévalence

se situe dans la région des Savanes (0,3 %). Dans les trois autres régions, la prévalence du VIH ne varie que très peu ; passant de 2,3 % dans la région des Plateaux à 1,8 % dans celle de la Kara.

Par rapport au niveau d'instruction, on constate que chez les femmes, la prévalence est plus faible parmi celles qui ne sont pas instruites (2,8 %) contre respectivement 3,1 % chez celles qui ont le niveau d'instruction primaire et 3,3 % chez celles de niveau d'instruction secondaire ou plus. Par contre, chez les hommes, on enregistre les mêmes niveaux de prévalence chez ceux qui n'ont pas d'instruction et ceux qui ont un niveau secondaire ou plus (1,5 %), et c'est parmi ceux qui ont un niveau d'instruction primaire que la prévalence est la plus élevée (2,3 %).

Le rapport souligne aussi que la prévalence augmente selon l'âge chez les femmes jusqu'à 30-34 ans et chez les hommes jusqu'à 35-39 ans ; après ces âges, les tendances deviennent irrégulières. Toutefois, on note que, chez les femmes, la prévalence la plus

forte s'observe chez celles de 30-34 ans (6,2 %) et la plus faible chez celles de 15-19 ans (0,4 %). Chez les hommes, la prévalence la plus élevée est observée chez ceux de 45-49 ans (6,2 %) alors que la plus faible est parmi ceux de 15-19 ans (0,1 %).

Concernant les disparités par rapport au sexe et la région le rapport préliminaire révèle que la prévalence la plus importante chez les femmes vivant dans l'agglomération de Lomé (4,4 %) alors que la prévalence la plus élevée pour les hommes est enregistré dans la région Maritime (2,3 %). Par contre, quel que soit le sexe, la prévalence la plus faible est enregistrée dans la région des Savanes (0,4 % chez les femmes et 0,3 chez les hommes). On note également que, quel que soit la région, la prévalence est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Une analyse plus élaborée des données sera publiée dans les prochains mois. Bien que provisoires, les résultats présentés dans ce rapport préliminaire ne seront pas significativement différents de ceux qui figureront dans le rapport final indique-t-on.

SANTÉ / Lutte contre EBOLA : LA COMMISSION DE LA CEDEAO S'ENGAGE POUR UNE DEMARCHE COORDONNEE CONTRE LA MALADIE

LE PRÉSIDENT de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo, a réaffirmé le lundi 15 septembre 2014 à Abuja l'engagement résolu de son institution dans une démarche coordonnée de lutte contre l'épidémie à virus Ebola, qui s'est abattue dans la région de l'Afrique de l'Ouest, faisant de nombreuses victimes.



Kadré Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO

Dans son allocution à l'ouverture de la 10ème édition de la réunion annuelle de coordination entre la CEDEAO et ses partenaires au développement, M. Ouédraogo a notamment relevé, pour s'en féliciter, la nomination par Ban Ki-moon d'un coordonnateur principal du système des Nations unies pour le virus Ebola.

"La CEDEAO s'inscrit totalement dans cette démarche coordonnée d'accompagnement de l'effort global pour contrôler l'épidémie" à travers son institution chargée de la lutte contre les grandes endémies qu'est l'OOAS (Organisation ouest-africaine de la santé), a-t-il indiqué, se disant profondément convaincu que "seules la mobilisation générale, l'harmonisation des stratégies et la solidarité nous permettront de venir efficacement à bout de ce fléau".

Le président de la Commission de la CEDEAO, qui avait auparavant fait observer une minute de silence en la mémoire des quelque 2.400 victimes d'Ebola en Afrique de l'Ouest, a rappelé que le devoir de solidarité entre les peuples constitue la base de l'intégration régionale.

"C'est pourquoi, a-t-il ajouté, dans les efforts en cours pour endiguer l'épidémie, il est indispensable de préserver les libertés fondamentales, notamment

la libre circulation des personnes et des biens, et développer une solidarité agissante à l'endroit des pays affectés, sans ostracisme ni stigmatisation".

A cet égard, il a cité les "pertinentes recommandations" de la réunion extraordinaire des ministres de la Santé de la CEDEAO, qui s'est tenue le 28 août 2014 à Accra, notant que c'est surtout cela qui justifie la décision de la 45ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation de mettre en place un fonds régional de solidarité pour lutter contre Ebola.

Kadré Désiré Ouédraogo s'est alors réjoui des gestes de bonne volonté qui se sont déjà manifestés à l'égard de ce fonds et a salué les annonces qui ont été faites par certains partenaires multilatéraux et bilatéraux en soutien aux efforts des pays affectés, notamment la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne, les Etats-Unis...

Il a saisi l'occasion pour lancer un appel à tous les partenaires de la CEDEAO afin qu'ils participent au fonds de solidarité, afin aussi, a-t-il ajouté, qu'ils accompagnent les initiatives régionales visant notamment le renforcement du dispositif de surveillance épidémiologique, le renforcement des structures sanitaires et la recherche épidémiologique et thérapeutique pour prévenir et contrôler l'épidémie.

Le président Ouédraogo a par ailleurs tenu à souligner que cette 10ème réunion annuelle entre la CEDEAO et ses partenaires au développement se tient aussi dans un contexte marqué non seulement par des avancées significatives dans l'approfondissement du processus d'intégration régionale, mais aussi par un renforcement de la gouvernance institutionnelle de la Commission.

A ces avancées, il a ajouté l'élargissement des compétences de la Commission avec une équipe désormais renforcée de six nouveaux statutaires. Ainsi élargie à 15 membres, la Commission de la CEDEAO continue d'œuvrer à la promotion de la culture de

l'efficacité et du résultat dans la réalisation de l'agenda régional.

M. Ouédraogo n'a pas manqué de rappeler que les réalisations économiques enregistrées ont surtout porté sur l'adoption du tarif extérieur commun de la CEDEAO, l'impulsion du chantier de coopération monétaire, les négociations de l'accord de partenariat économique et la relance des grands chantiers d'infrastructures.

Tous ces thèmes et bien d'autres ont été repris, dans leurs allocutions respectives, par les représentants des Nations unies et de l'Union européenne, qui ont pris la parole dans le sillage du président Ouédraogo pour magnifier la coopération entre leurs institutions et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Ainsi le représentant résident du Système des Nations unies au Nigéria, Daouda Touré, a rendu un vibrant hommage à la CEDEAO, qui constitue à ses yeux "un partenaire solide et fiable" avec lequel les organisations onusiennes entendent continuer à œuvrer. M. Touré a loué le rôle de stabilisateur que la CEDEAO a toujours joué dans la région, de même que le leadership du président de la Commission en vue de réaliser les idéaux des pères fondateurs de l'organisation.

ECONOMIE/INDUSTRIE : Une baisse continue de l'activité industrielle au mois de Juin

Suite de la page 4

s'établi à 3,9% par rapport à mai 2014. Malgré la stabilité de la sous branche "Fabrication de matelas et de meubles", la hausse de la sous branche "Activité de fabrications diverses" qui représente environ 99% du poids total de la branche a entraîné l'augmentation de la branche. L'indice corrigé de cette sous branche "Activité de fabrications diverses" enregistre en effet une hausse de 13,2% et l'indice brut une hausse de 3,9% de la même sous branche.

En glissement annuel, l'indice CJO et l'indice brut de l'activité de la branche ont augmenté respectivement de 14,2% et 10,5% en juin 2014

Rechute de la production d'électricité et de gaz

En juin 2014, l'activité de production d'électricité et de gaz connaît une diminution de sa production. L'indice de la branche enregistre une baisse de 13,6% par rapport à mai 2014. Cette baisse de l'activité constatée au cours du mois sous revu dans la branche est imputable essentiellement à l'activité de la sous branche "Production et distribution d'électricité" dont l'indice corrigé atteint un niveau de 145,4.

En glissement annuel, l'activité de la branche du mois de juin 2014 a enregistré une très forte augmentation de sa production par rapport à juin 2013.

CAN 2015-U17 : Gabon, Guinée et Mali virent en tête

Les matches aller du dernier tour éliminatoire de la CAN 2015 des moins de 17 ans n'ont pas permis à une équipe de clairement forcer la décision. L'Afrique du Sud, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Mali et la Zambie en ont cependant profité pour prendre une légère option.

Débuté vendredi, le dernier tour aller des éliminatoires de la CAN 2015 des moins de 17 qui a connu son épilogue dimanche a permis au Mali et à la Zambie de prendre une sérieuse option en vue de la qualification. Toutes deux vainqueurs



Les cadets du Gabon après leur exploit face aux Nigériens

respectivement de la Tunisie et de l'Ouganda sur le même score de 2-0, les deux formations sont en ballottage favorable avant les manches

retour. Le Gabon, la Guinée ou encore l'Afrique du Sud ont également pris un avantage. De même que le Ghana face au Cameroun (1-

2), même si la rencontre a été marquée par de nombreuses réserves déposées par les deux équipes en raison de soupçons sur l'âge de certains joueurs. Pour rappel, la compétition se déroulera au Niger au mois de février.

Les résultats du dernier tour aller

- Gabon 2-1 Nigeria
 - Guinée 1-0 Togo
 - Cameroun 1-2 Ghana
 - Angola 1-1 Côte d'Ivoire
 - Zambie 2-0 Ouganda
 - Mali 2-0 Tunisie
 - Afrique du Sud 2-1 Egypte
- @afrik.com

ELIMINATOIRES CAN MAROC 2015 : VIVE ALTERCATION ENTRE GABRIËL AMÉYI ET TCHANILÉ TCHAKALA



Gabriel Améyi et... Tchanilé Tchakala

Plus rien ne va dans le nid des Eperviers du Togo. L'administration de la Fédération togolaise de Football (FTF) est constamment accusée de saboter à dessein les matches du Togo. Et si rien n'est fait pour éclaircir ces accusations bâties tout de même sur des faits concrets comme l'alignement volontaire d'Alaixys Romao sur une fiche de match pour faire perdre le Togo hors de la pelouse, les actes posés au jour le jour par les Responsables de la FTF ne font rien pour démentir ces accusations mais au contraire, ne font que renforcer les Togolais dans leur conviction quant à la détermination des dirigeants de la FTF d'œuvrer au sabotage des matches de la sélection nationale.

Et ce n'est pas le coach Tchanilé Tchakala qui nous dira le contraire. Le Sélectionneur des Eperviers qui s'en était pris au Président de la Fédération Togolaise de Football dans les locaux du Ministère des Sports en présence de Madame la Ministre qui avait convoqué une réunion pour comprendre les défaîtes successives qu'alignent les Eperviers lors de cette campagne d'éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroulera en 2015 au Maroc.

Tchanilé Tchakala s'est mis dans la peau d'un Marcelo Bielsa: les dirigeants de la Fédération togolaise de Football ont volontairement refusé de mener les démarches administratives pouvant aboutir à la qualification des binationaux qui ont accepté désormais défendre les couleurs de leur pays d'origine, le Togo. Le Coach des Eperviers qui avait mené une tournée internationale qui a abouti à un accord de principe de ces joueurs qui étaient très réticents par le passé. Mais les dirigeants de la FTF n'ont pas fait grand chose pour accompagner les démarches du Coach. ...

OFFICIEL: NICOLAS ANELKA POURSUIT SA CARRIÈRE EN INDE



L'Inde, nouvel eldorado des stars sur le déclin. En vue de lancer son championnat de football de première division (ISL, Indian Super League), l'Inde met les petits plats dans les grands. Depuis quelques semaines, d'anciens internationaux sur la fin de leur carrière s'y engagent. Le dernier en date n'est autre que l'enfant terrible du football français, Nicolas Anelka. L'ancien Gunner a annoncé ce lundi qu'il allait jouer pour le Mumbai FC. " Je suis ravi de rejoindre le FC Bombay, très excité de rejoindre l'Indian Super League (ISL) écrit Anelka sur son réseau social. Des joueurs internationaux talentueux et des joueurs indiens de top niveau vont rendre les matches passionnants ", a-t-il indiqué sur son compte Twitter. Anelka, 35 ans, croisera en Inde d'autres anciens internationaux français comme David Trezeguet ou Robert Pires. L'Italien Alessandro Del Piero ou le gardien anglais David James ont également rejoint l'ISL. L'ancienne gloire du foot brésilien Zico va quant à lui entraîner l'équipe de Goa. L'ISL est un championnat à huit clubs, dont chacun dispose d'un "marquee player", une recrue étrangère ayant représenté son pays dans au moins un tournoi continental.

FIFA : Ces montres à 25 000 dollars qui font désordre

PRÉSENTS AU Brésil lors de la Coupe du monde 2014, les membres du Comité exécutif de la FIFA ont reçu en guise de cadeau des montres d'une valeur de 25 000 dollars. 24 d'entre eux les ont conservées, une pratique interdite par le règlement de la FIFA. De quoi relancer les suspensions sur d'éventuels pots de vin.



Sepp Blatter, pdt de la FIFA

La FIFA n'en finit plus d'attirer les regards sur elles. Déjà sous le feu des critiques depuis l'attribution du Mondial 2022 au Qatar et les nombreuses histoires qui ont éclaté depuis, l'instance qui régit le football mondial est une fois de plus au cœur

d'une polémique dont elle se serait bien passée. Les 26 membres de son comité exécutif, dont le président Sepp Blatter, ont reçu des montres en guise de cadeau de la part de la Fédération brésilienne après l'organisation du Mondial 2014.

Des cadeaux d'une valeur de 25 000 dollars (19 000 euros environ)

tout de même, révèle le Sunday Times, remis au moment de l'arrivée des officiels au Brésil. Une pratique totalement proscrite par le règlement intérieur de l'instance, mais 24 membres, dont le président Blatter, sont passés outre en conservant les présents offerts lors de leur arrivée à l'hôtel. De quoi faire bondir les détracteurs de la FIFA et alimenter un peu plus les accusations de corruption des membres de la Fédération.

Face à l'ampleur prise par l'affaire,

la FIFA a publié un communiqué, confirmant que "la Fédération Brésilienne de Football (CBF) a distribué à diverses personnes, dont des membres du Comité Exécutif de la Fifa, des montres commémoratives de leur propre sponsor", avant de préciser que "la Commission d'éthique en a été informée et étudie actuellement la question".

Un cas qui rappelle celui de Hublot, chronométrier officiel et partenaire de la FIFA, qui au mois de juin avait pour projet d'offrir 26 montres à

ces mêmes membres. Le Comité d'éthique avait à l'époque jugé que ces montres ne pouvaient pas étre remises à leurs destinataires car ce serait non conforme aux codes de l'instance.

Les membres ainsi pris en faute s'exposent à une sanction de la part du Comité d'éthique, si ce dernier a la courage d'aller au bout de la procédure. Candidat à un 5e mandat à la présidence de la FIFA, Sepp Blatter se serait volontiers passé d'une casserole de plus.

@afrik.com

SHÉYI ADEBAYOR : Déjà 100 matchs avec Tottenham !

Emmanuel Adebayor a disputé samedi son 100^e match sous les couleurs de Tottenham. L'attaquant togolais rentré de sélection après son but insuffisant contre le Ghana en éliminatoires de la CAN 2015, était titulaire avec les Spurs pour affronter en déplacement Sunderland. Match nul 2-2 au finish qui reste au travers de la gorge d'Adebayor.



" Nous avons eu beaucoup d'occasions que nous n'avons pas su concrétiser. Nous sommes tous déçus " , a t-il confié sur le site de Tottenham avant d'ajouter, on doit achever nos adversaires quand on en a la possibilité, a-t-il déclaré. C'est dur à encaisser (le match nul, ndr) après avoir dominé. On est très déçus car on aurait dû l'emporter. [...] On a besoin de s'améliorer. On doit être plus agressifs et plus concentrés. C'est dur à accepter. Il faut de la chance et c'est vrai que Sunderland en a eu. Je pense qu'il y a un écart dans les stats de la rencontre, mais on doit tuer les matchs " . Adebayor ne cache pas sa joie pour avoir atteint les 100 rencontres avec les Spurs: " Je suis très content. C'est bien. J'ai la confiance de tout le monde au club et je fais de mon mieux pour hisser l'équipe vers le haut. Maintenant, il faut viser le 101^e, le 102^e et marquer le plus de buts possible pour l'équipe " . Emmanuel Adebayor a rejoint Tottenham depuis 2011, premièrement en prêt de Manchester City avant un transfert définitif depuis l'été 2012. Il a inscrit 41 buts lors de ses 100 apparitions.

CHELSEA : Diego Costa fait oublier Drogba

DIEGO COSTA a inscrit sept buts lors de ses quatre premiers matches avec Chelsea ! Des stats qui le placent devant Didier Drogba, absent de la feuille de match samedi contre Swansea (4-2), qui avait dû patienter pendant 18 sorties avant d'atteindre pareil total.



"Diego, Diego, Diego ! " Samedi, la clameur de Stamford Bridge n'en avait que pour Diego Costa. Chelsea venait de virer seul en tête de la Premier League en battant son dauphin Swansea (4-2) et l'artilleur brésilien-espagnol venait à nouveau de frapper, s'offrant un triplé. Un doublé lors de la 3e levée et un but lors de chacune des deux premières journées ont précédé cette performance.

Sept buts en quatre matches de Premier League : jamais un néophyte du championnat anglais n'avait marqué autant que l'international ibère, aussi prolifique en club que décevant en sélection. Recruté pour 40 millions d'euros en provenance de l'Atlético Madrid cet été, Diego Costa promet déjà un beau retour sur investisse-

ment.

Drogba pas sur la feuille de match Eclipsé par les débuts éclatants de son coéquipier, le retour de Didier Drogba à Londres passerait presque au second plan. D'ailleurs l'attaquant ivoirien n'était pas sur la feuille de match samedi. L'autre recrue du mercato, Loïc Rémy, lui a été préféré sur le banc par José Mourinho.

Le technicien portugais a vu juste puisque Rémy a ouvert son compte-but

avec les Blues à peine neuf minutes après son entrée en jeu. Rien de bien bon pour Didier Drogba, qui avait dû patienter dix-huit matches de Premier League avant de franchir la barre des sept buts.

Les temps changent, Stamford Bridge a un nouveau chouchou et ce n'est plus Didier Drogba, même s'il reste une légende, élu meilleur joueur de l'histoire du club par les supporters fin 2012. S'il n'est pas satisfait de son temps de jeu avec Chelsea, l'attaquant de 36 ans pourra toujours rechausser les crampons avec la Côte d'Ivoire. Déprimés par les performances des Eléphants en septembre, certains supporters réclament déjà son retour en sélection !

@afrik.com

DJ/DJ
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

N° _____/MAEC/SG/DVICDLomé, le _____

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.

Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014.

Nos remerciements aux agences
savoirnews, republicoftogo et
afreepress pour leur collaboration



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus



- 1- POUR RECRUTER ET TROUVER DES EMPLOIS ET DES FORMATIONS :**
www.emploi.togo.com
- 2- POUR TROUVER DES MARCHES PUBLICS ET PRIVES, DES APPELS A MANIFESTATION, DES PRESTATAIRES, PUBLIER DES APPELS D'OFFRES :** www.marchespublicstogo.com
- 3- POUR TROUVER DES HOTELS, DES RESTAURANTS, DES AUBERGES POUR FAIRE CONNAÎTRE SON HOTEL :**
www.togotourisme.com
- 4- POUR TROUVER DES VILLA MEUBLEES, DES APPARTEMENTS, DES TERRAINS, DES BOUTIQUES A LOUER, DES BIENS :**

LISTE DES SITES WEB UTILES

- IMMOBILIERS PARTOUT :**
www.togoimmobilier.com
- 5- POUR HEBERGEMENT SON SITE WEB, ACHETER UN NOM DE DOMAINE, LOUER DES SERVEURS SOUS WINDOWS, JAVA, LINUX :**
www.rapidehosting.com
- 6- POUR TROUVER DES PARTENAIRES ET FAIRE CONNAÎTRE DES ACTIVITES :** www.togoannuaire.com
- 7- POUR VOS BESOINS EN ARCHIVAGE, INTRANET, FORMATIONS, CONCEPTION DE SITE WEB PRO, SHAREPOINT-INTRANET, ALFRESCO :**
www.sogesti.net
Tél : 22 20 05 53
e-mail : info@sogesti.net

A vendre/A louer

Maison à louer/à vendre sur un lot
Electricité - Eau



Quartier Agodéké
Contact : 23 36 49 29



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr